

» LE SECTEUR PUBLIC

# Un vivier d'emplois variés

**Partout en France et à tous les niveaux, la fonction publique recrute, sur concours ou non, et présente plusieurs domaines en tension. Qu'il s'agisse de voies de reconversion ou de leviers pour lancer sa carrière, les opportunités foisonnent. Et le secteur public réinvente son recrutement pour faire connaître ses métiers et leurs perspectives.**

Par Adam Belghiti Alaoui.

\_\_\_\_\_





Selon le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, la France compte aujourd'hui 5,67 millions d'agents publics, dont 3,7 millions de fonctionnaires et 1,2 million de contractuels, soit près d'un emploi sur cinq. Une diversité répartie dans les trois versants du secteur : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Pour faire tourner cette grande machine, le public continue de recruter massivement à tous les étages, en proposant des perspectives de carrière riches et variées. La plateforme [choisirleservice-public.gouv.fr](https://choisirleservice-public.gouv.fr), qui recense les offres d'emploi de la fonction publique, propose ainsi de découvrir, à ce jour, plus de 67 000 offres, et ce sont quelque 490 000 postes qui devraient être à pourvoir dans la fonction publique d'ici à 2030 selon France Stratégie. *"Il faut souligner que l'on peut rentrer dans la fonction publique de différentes manières et que c'est accessible à tout le monde, insiste Sandrine Staffolani, sous-directrice du recrutement, des compétences et des parcours professionnels à la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Que l'on ait une licence, un master, juste le bac, ou même sans avoir le bac, on peut trouver une opportunité et ensuite progresser dans l'administration via la promotion interne."*

Certains corps de métiers, comme l'enseignement et la fonction hospitalière ●●●



... ou les métiers de la fonction publique territoriale, sont particulièrement en tension et peinent à recruter. "Les besoins de recrutement sont très importants et vont continuer de s'accroître, parce que le secteur public est le secteur avec la moyenne d'âge la plus élevée, et doit donc anticiper les nombreux départs à la retraite pour assurer le renouvellement des effectifs. Cela s'accompagne d'une importante tension : 7 employeurs publics sur 10 indiquent avoir des difficultés de recrutement", ajoute Florent Noulette, manager exécutif senior en charge du secteur public chez Michael Page.

### TOUTE UNE DIVERSITÉ DE PARCOURS

Pour répondre à ces difficultés et contrebalancer la baisse d'attractivité de ses métiers, le secteur public s'applique à faire découvrir ses perspectives de carrière. "Nous menons des grandes campagnes de communication pour montrer la richesse des métiers de la fonction publique, explique Sandrine Staffolani. Sur le site Choisir le service public, le répertoire des métiers en présente plus de 1 000. Tout candidat à la fonction publique peut s'y renseigner, consulter les compétences et les qualifications requises pour chaque poste, découvrir

les modalités d'accès et les perspectives d'évolutions professionnelles." Cette diversité de métiers couvre la majorité des domaines que l'on peut retrouver dans le privé : transports, bâtiment, culture et patrimoine, défense, enseignement, numérique, sécurité, social, sports, recherche, santé... "On se rend compte qu'il y a encore un gros manque de connaissances de cette diversité de métiers et de domaines dans la fonction publique, ainsi que du statut de contractuel qui permet d'intégrer le secteur sans passer par des concours, mais avec la possibilité de devenir titulaire", concède Julien Galivel, directeur de la division ParcoursPublic RH du cabinet Adeis RH.

### DES RECRUTEMENTS PLUS OUVERTS

En effet, si la voie d'accès classique reste le concours, de plus en plus de contractuels sont recrutés, notamment sur des fonctions techniques ou informatiques. Et ce, sur des contrats d'un à trois ans, renouvelables jusqu'à six ans, au terme desquels les personnes peuvent prétendre à un CDI. Pour attirer des profils issus du privé, la fonction publique tend ainsi à réinventer son recrutement. "Le public doit s'aligner sur les méthodes du privé pour se rendre attractif et souligner ses avantages, d'autant plus que le public a moins souvent l'argument de la rémunération que le privé", complète Anaïs Barthélémy, consultante recrutement secteur public chez Adeis RH. Rappelons que les métiers de la catégorie A (responsable de service, directeur des routes, directeurs des systèmes d'information, responsable de musée, juriste, professeur des écoles...) correspondent à des postes cadres et sont accessibles aux candidats de niveau bac +3 à doctorat ; tandis que les métiers de la catégorie B (administrateur des douanes, chargé d'études régionales, chargé de la comptabilité, infirmier en service de médecine de prévention, technicien informatique...) sont ouverts aux candidats de niveau Bac ; et les métiers

de la catégorie C, qui représentent la majorité des recrutements (auxiliaire de puériculture, policier municipal, assistant de gestion, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), secrétaire médical, agent administratif...), sont accessibles sans diplôme ou dès le niveau CAP. "Les besoins sont particulièrement importants dans l'enseignement, le médico-social, mais aussi dans la filière numérique, les ressources humaines, la communication et la gestion administrative et budgétaire", complète la sous-directrice du recrutement de la DGAFP.

Aussi, il existe de nombreuses passerelles entre secteur privé et secteur public, pour se reconvertir ou mettre à profit ses compétences acquises dans le privé. "Ce passage privé-public est plus difficile sur des postes cadres de catégorie A, sur lesquels on recherche souvent une forte expérience du secteur public, mais c'est en revanche beaucoup plus ouvert sur des postes de catégories B

ou C, explique Florent Noulette. Toutes sortes de compétences sont recherchées, cela crée donc beaucoup de liens et de ponts potentiels, notamment pour les trajectoires de reconversion. Un exemple : la comptabilité. Il y a certes une comptabilité publique spécifique, mais les nomenclatures comptables sont généralisées, donc un comptable du privé est tout à fait capable de se lancer dans le public avec un petit temps d'adaptation."

### DES ARGUMENTS VIS-À-VIS DU PRIVÉ

Dans un contexte d'importante tension sur le recrutement, pour le privé comme le public, l'attractivité des parcours auprès des candidats est déterminante. En la matière, les métiers du public ne manquent pas d'avantages. "En premier lieu, dans la fonction publique, on exerce des métiers de sens, avec un attachement important des agents publics à l'intérêt général, assure ●●●



**DAVID PIERRON,**  
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU  
LYCÉE PAUL LAPIE (92).

### "UN MÉTIER EXIGEANT"

"Après une licence d'histoire de l'art puis un master en histoire, j'ai travaillé pendant 10 ans jusqu'en 2012 en tant que documentaliste expert sur les tableaux du XIX<sup>e</sup> et auprès d'assurances pour des ventes aux enchères. Cela me plaisait beaucoup, mais j'ai fini par avoir peu de perspectives d'évolution. J'ai donc envisagé ma reconversion. Je donnais déjà de temps en temps des cours sur le marché de l'art, et j'ai pris goût à l'enseignement, à la transmission. Après avoir démissionné, j'ai commencé par des remplacements en tant que vacataire pour vraiment me confronter au métier. Fin 2013, un remplacement de trois semaines s'est transformé en une année scolaire presque complète, et l'expérience m'a convaincu. J'ai donc continué à faire des remplacements tout en préparant le Capes, que j'ai obtenu en 2015, avant de devenir professeur d'histoire à temps plein et de passer l'agrégation par la suite. On peut difficilement être enseignant sans avoir cette volonté de transmettre et d'aider les jeunes. C'est devenu une évidence pour moi et je prends beaucoup de plaisir. En revanche, c'est un métier exigeant qui demande beaucoup d'investissement et de travail en dehors des heures de cours. Il faut compter une heure de travail supplémentaire pour chaque heure en classe."



●●● Sandrine Staffolani. *Un agent, qu'il soit fonctionnaire ou contractuel, a vocation à dérouler un parcours professionnel, à acquérir des compétences et à changer de métier. Cet élément de mobilité interne, tant géographique que fonctionnelle, est un fort élément d'attractivité et l'un des principes de base de la fonction publique.*"

Outre la mobilité, la fonction publique offre également d'intéressantes perspectives en matière d'évolution professionnelle. *"Nous avons beaucoup d'exemples de professionnels de la fonction publique qui ont commencé en tant qu'adjoint ou sur des postes opérationnels et d'exécution, et qui sont ensuite montés en compétences sur des postes de pilotage et de management, via des concours internes"*, rapporte Julien Galivel, de Parcours Public RH. Une analyse partagée par Florent Noulette, de Michael Page : *"La fonction*

*publique et les collectivités présentent par définition un maillage complet du territoire, et les perspectives de carrière suivent. Grâce au renouvellement continu des effectifs, les personnes qui intègrent le service public et qui font leurs armes auront des opportunités de progression par la suite."*

Parmi les grandes initiatives du secteur public pour diversifier son recrutement, les démarches d'inclusion sont également à souligner. *"Nous pouvons notamment citer les classes préparatoires Talents du service public, qui permettent à des jeunes, des anciens boursiers ou des demandeurs d'emploi, de bénéficier d'une préparation aux concours et d'une aide financière, affirme Sandrine Staffolani. En outre, le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique (Pacte) permet d'accéder à un emploi de catégorie C sans passer de concours."*



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Voici le top 10 des métiers territoriaux en tension, selon le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) :

- 1 Animateur éducatif d'accompagnement périscolaire
- 2 Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural
- 3 Ouvrier de maintenance des bâtiments
- 4 Animateur enfance-jeunesse
- 5 Agent de restauration
- 6 Secrétaire de mairie
- 7 Jardinier
- 8 Agent de services polyvalent en milieu rural
- 9 Assistant éducatif petite enfance
- 10 Policier municipal

